



CDC HABITAT – ADOMA

Pour les deux structures ADOMA, il est indispensable d'être majeur et solvable

Pension de Famille

Marcéro : 32 Rue Francis Marcéro, 11100 NARBONNE / 04.68.46.17.03

Sémard : 39 Avenue Pierre Semard, 11100 NARBONNE / 04.68.32.97.18

Responsable : Nadia SAHLAOUI nadia.sahlaoui@adoma.cdc-habitat.fr

Composition de l'équipe : 1 intervenante sociale, 2 agents d'accueil et de service et 1 technicien d'entretien et de maintenance

Permanences/accueils : Lundi au vendredi, de 10h à 13h, les après-midis sur RDV

Nombre de places et description des pensions de famille :

Pension de famille Marcéro : 18 logements dont 3 logements PMR

Type de logement	Nombre	Tarif (redevance*)
T1 de 18 à 22 m2	15	426,95€
T1 bis de 28 à 30 m2	3	501,99€

Pension de famille Sémard : 22 logements dont 3 logements PMR

Type de logement	Nombre	Tarif (redevance*)
T1 de 17 m2	1	372,34€
T1 de 18 à 22 m2	19	476,12€
T1 bis de 28 à 30 m2	2	539,35€

* *Redevance : loyer + charges à la date du 1^{er} janvier 2022*

Les logements sont éligibles à l'APL. A titre indicatif, le reste à charge pour un bénéficiaire RSA est de l'ordre de 90€ sur un T1. Les redevances sont toutes charges comprises.

Les logements sont meublés et disposent de : kitchenette, salle de bain, lit, placard, table avec chaises, meuble d'angle et/ou bibliothèque.

Un service blanchisserie est mis à disposition des résidents deux fois /mois (changement de draps).

Les locaux comportent également des espaces collectifs, avec une présence de l'équipe du lundi au vendredi.

Public : personnes seules (hommes ou femmes), à faible niveau de ressources, en situation d'isolement et/ou d'exclusion sociale, pour lequel un accès au logement autonome n'est pas prévisible à moyen terme. Ce public, majeur, a besoin d'un accompagnement de proximité au quotidien et peut cumuler un parcours antérieur fait de ruptures et des difficultés de santé, physique et/ou psychologique qui les fragilisent. Ces personnes possèdent un minimum d'autonomie pour pouvoir vivre dans un logement individuel, sans nécessiter une lourde prise en charge sociale, sanitaire ou éducative.

Missions : Logement adapté avec un projet éducatif : Régulation et animation de la vie de la pension de famille, soutien dans les gestes du quotidien, stabilisation dans un habitat durable, organisation de la vie collective et facilitation des liens entre les résidents, rupture de l'isolement en recréant des liens sociaux, intégration dans l'environnement et ouverture sur l'extérieur, soutien du projet individuel et lien avec les partenaires

Modalité d'admission : les orientations sont faites par le SIAO, après information des logements vacants ou susceptibles de l'être et examen préalable en commission « logement adapté ».

Divers : Un téléphone d'urgence est disponible 24h/24 et 7jours sur 7 sur chaque site pour contacter les secours. Une astreinte technique est joignable les soirs et les WE. Les animaux ne sont pas acceptés.